Communiqué suite à la réunion du 21 mars 2014

Chers collègues,
Suite à notre dernière réunion, il est clair qu'une volonté délibérée de gain de temps semble émerger : **Nos interlocuteurs ont les mains liées par des personnes extérieures aux négociations.**
Pour être plus clair, nous avions débuté un projet de propositions qui devait être amélioré et approfondi. Nous pensions tenir le bon bout. Hélas, pour cette dernière rencontre nos interlocuteurs reviennent sur certains points qui semblaient acquis.
Finalement, on nous impose de retrouver la base de travail initiale. Nos revendications ne trouvent aucun écho positif. Nos interlocuteurs ont-ils du pouvoir ont sont-ils mandatés pour nous leurrer ?

Dans un tel contexte, vos représentants syndicaux ne supportent plus d'être pris pour des pions et des imbéciles.
Nous posons sur ce communiqué nos propositions ultimes.
Nous vous demandons de durcir le mouvement tant qu'il n'y aura pas de réponse.
Notre patience et notre sagesse est à bout face à une direction incapable de manager et pense nous mener en bateau…

Voici nos dernières et ultimes propositions :
1-les sanctions :
Levée des sanctions avec un rappel à l'ordre général lu à l'ensemble des sapeurs-pompiers, toutes catégories confondues, sur les risques encourus lors des actions de contestations ciblées, sur le savoir-être et savoir-faire.

2-le temps de travail :

	Régime 24h mixte	Régime 12h	Création de postes
01/08/2014	82G24 10G12 (2088h)	74G24 22G12 (2040h)	40
01/02/2015	80G24 10G12 (2040h)	60G24 40G12 (1920h)	40
01/02/2016	74G24 16G12 (1968h)	40G24-70G12 (1800h)	40
01/02/2017	74G24 16G12 (1968h)	127G12 (1524h)	40
01/02/2018	74G24 16G12 (1968h)	127G12 moins 5 nuits	20
01/02/2019	74G24 16G12 (1968h)	127G12 moins 5 nuits	A définir
	IAT 6	IAT 6	

Chaque SPP pourra choisir son régime lors d'un vote individuel non anonyme, il lui sera permis par la suite de revoir son choix si ce dernier ne lui convient pas.

Précisions sur le 12h : il sera cyclé en 12/24-12/72 avec la création de 5 équipes, il sera articulé avec 64G jours et 63G nuits en 2017 puis l'année suivante il sera rajouté 5G congés nuits. Les congés seront au choix du personnel soit en jour soit en nuit sans aucune obligation (sauf pour les 5 en plus). Jusqu'à fin 2016 il s'agit d'un régime cyclé type 24/48 avec délestage de nuits le temps de basculer d'un coup en 12h pour 2017. Grace aux recrutements le personnel désirant muter pour se rapprocher de son domicile pourra le faire facilement. L'administration précise que jusqu'à 100 agents ils pourraient basculer immédiatement en 12h et aussi que le recrutement est principalement basé sur le passage en 12h.

3-la réforme de la filière :
En 2013, M Gaudy s'était engagé par écrit sur le principe de trouver une solution favorable.
Nous sommes en 2014, et nous continuons à demander la même chose malgré un engagement écrit du président. Comment continuer à lui faire confiance dans ces conditions !
Par conséquent, nous demandons encore et toujours, et ce avec l'appui de l'ensemble des syndicats et de nombreux chefs de centres, la mise en place d'un échéancier pour nommer TOUS les agents titulaires des unités de valeur au grade correspondant à leur fonction (avec ou sans clause de revoyure !)

4-le management :
Nos multiples réunions sur le management n'avancent pas.
On nous fait miroiter des avancées, puis deux pas en arrière… Tout semble prouver que nos décideurs n'ont aucune volonté d'avancer sur ce dossier. Pourtant les audits sont là et posent les réels problèmes.

Nous déplorons une telle inconscience.
Nous dénonçons l'orgueil d'une poignée de personne qui plonge notre SDIS dans un tel marasme.
Nous saluons d'ailleurs la prise de position des chefs de centres. Ces derniers, présents lors d'une réunion à laquelle nous nous sommes invités, nous ont clairement appuyés.
Force est de constater que le DDSIS est la clé des blocages de tout dialogue social.

En clair, tout le personnel du SDIS converge vers les mêmes idées excepté nos décideurs.
Ils espèrent le pourrissement de la situation pour continuer à appliquer leurs méthodes de management.

Par conséquent, nous demandons que Mr Risdorfer et M Gaudy soient exclus de toute commission ou négociations :

- que ces derniers ne signent plus aucun document
- qu'ils ne prennent plus aucune décision.

Tels des kamikazes, ils sont prêts à sacrifier notre SDIS pour imposer leurs méthodes.

Contrairement à eux, et comme la très grande majorité des agents du SDIS, nous sommes des gens passionnés par nos missions de service public.
Les valeurs qui nous animent sont dénuées d'intérêt de pouvoir….
Le SDIS34 est notre outil de travail. Nous serons encore présents après leur passage.
Nous avons le devoir de rectifier les nombreuses inepties qui conduisent notre service public dans le mur.

Soyez assurés que nous ne faiblirons pas et resterons dignes et respectueux de nos valeurs !
Avec une INTERSYNDICALE, INDIVISIBLE, SOUDEE et UNIE.

Concernant les actions à venir :
Mardi 25 mars : journée d'action sur le secteur de Montpellier (plus de précisions bientôt)
Jeudi 27 mars : A Marseille à 11h30 est conviées l'intersyndicale mais également tous les agents du SDIS de l'Hérault, avec une seule et même "bannière" **RESISTANCE,** pour porter **NOMBREUX**, nos revendications HAUT et FORT, dans une manifestation qui rassemblera tous les agents des SDIS de la Zone de Défense SUD, à l'initiative de la FA FPT , pour démontrer que nos actions dépassent les frontières des départements et que notre solidarité est sans limite. Cela peut être un premier pas vers une mobilisation nationale !

Notre mobilisation doit être à la hauteur de leur mépris !

Rachid BAALI **Sébastien GAL** **Jérôme RAYNAL** **Fabrice ARMAND**